

SIMON

A S S O C I É S

47 rue de Monceau - 75008 Paris
Tel. 01 53 96 20 00 - contact@simonassocies.com

SIMON ASSOCIÉS

VOTRE PARTENAIRE JURIDIQUE

Fondé en 1992, Simon Associés est un Cabinet d'avocats d'affaires, regroupant +80 professionnels, avocats, professeurs, juristes et conseils, ayant des bureaux intégrés à Paris, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Toulouse et Versailles.

L'activité du cabinet se développe aussi autour du Réseau Simon Avocats, dans des cabinets d'avocats indépendants en région. Ce réseau compte aujourd'hui des équipes dans 22 villes en France et regroupe plus d'une centaine de professionnels.

Nous apportons des solutions juridiques à tous les types d'entreprises, qu'il s'agisse d'entreprises de services, d'industries moyennes ou de taille intermédiaire, d'institutionnels de l'investissement, de la banque et de l'assurance, de l'économie sociale et solidaire. Nous intervenons aussi auprès d'une clientèle privée de dirigeants et acteurs du monde des affaires.

La volonté de Simon Associés est de mettre en place des stratégies sur-mesure privilégiant des solutions pragmatiques pérennes, permettant de prévenir les risques et de répondre aux attentes des entreprises dans les principaux secteurs d'activité de notre économie.



LE CABINET SIMON ASSOCIÉS EN CHIFFRES :

1992

Création du cabinet d'avocats
d'affaire pluridisciplinaire

+80

Avocats
dont 27 associés

30

Années d'expérience
en 2022

64

Alliances avec des cabinets
de renom dans le Monde :
Réseau Simon International

8

Bureaux intégrés
Paris, Lille, Lyon, Montpellier,
Nantes, Nice, Toulouse
et Versailles

+130

Avocats dans 22 villes en
France Réseau Simon
Avocats

LES ASSOCIÉS



CRISTELLE ALBARIC



MICHÈLE ANAHORY



NICOLAS BILLON



SOPHIE COGNAULT



HUBERT DE FREMONT



FABRICE DEGROOTE



JACK DEMAISON



ANTOINE DENIS-BERTIN



EMMANUEL DRAÏ



ROMAIN GRAU



JULIEN GROSSLERNER



PASCALE HELLER



ERIC KOPELMAN



DAVID MARAIS



PATRICE MONTCHAUD



SOPHIE NAYROLLES



JULIEN PRIGENT



KRISTELL QUELEÑEC



BENOÎT RAIMBERT



SANDRINE RICHARD



ISABELLE ROBERT-VÉDIE



LUDOVIC ROCHE



VANESSA RUFFA



PHILIPPE SAIGNE



JEAN MARC SÀNCHEZ



FRANÇOIS-LUC SIMON



JEAN-CHARLES SIMON

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

- CONTENTIEUX ET ARBITRAGE
- DISTRIBUTION, CONCURRENCE ET CONSOMMATION
- DROIT DES SOCIÉTÉS, CESSIONS & ACQUISITIONS
- DROIT PÉNAL DE L'ENTREPRISE, COMPLIANCE, RSE ET INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE
- ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ & RETOURNEMENT
- FINANCEMENTS, BANQUE & FINANCEMENTS STRUCTURÉS
- FISCALITÉ
- IMAGE & RÉPUTATION
- IMMOBILIER, CONSTRUCTION & URBANISME
- INTERNATIONAL
- MEDIAS, SPORT & ENTERTAINMENT
- NUMÉRIQUE, INNOVATION & DATA
- SANTÉ & SCIENCES DE LA VIE
- SOCIAL & RESSOURCES HUMAINES
- TECHNIQUE CONTRACTUELLE

Contentieux & Arbitrage

Simon Associés assiste ses clients devant l'ensemble des juridictions étatiques et arbitrales, comme devant les autorités administratives.

Une stratégie contentieuse optimisée grâce à la mise en place de méthodologies de travail spécifiques de manière concertée avec les clients (prévention des litiges, gestion des risques encourus, obtention de solutions négociées les plus adaptées) et permettant d'anticiper les évolutions du procès et d'en optimiser les chances de succès.

Une efficacité démontrée grâce à un important réseau de correspondants et d'experts ainsi qu'au développement de plateformes numériques dédiées au suivi des dossiers.

Distribution, Concurrence, Consommation

Une expertise complète et adaptée :

Le Département Simon Associés Distribution, Concurrence, Consommation, rassemble des avocats et juristes experts s'articulant en équipe pour adresser vos besoins d'accompagnement stratégique (conseil), en pré-contentieux ou en contentieux, étatique ou arbitral.

Accompagnement des têtes de réseau :

Le Département intervient aux côtés des têtes de réseaux (environ 200), sous toutes formes de distribution : franchise, commission-affiliation, concession, coopérative, distribution sélective, location-gérance (avec ou sans investissement), etc. Il travaille de longue date pour le compte de clients exerçant leur activité dans les secteurs les plus divers, notamment : distribution alimentaire, prêt-à-porter, habillement et équipements de sport, fleurs/végétaux, boulangerie, parfumerie, bijouterie, équipement automobile, pneumatique, jouet, hôtellerie, restauration rapide/restauration à thème, immobilier, énergie renouvelable, services aux particuliers et conseils aux entreprises.

Droit des sociétés, M&A, PE

Le département M&A dispose d'une pratique réputée et étendue dans le domaine des fusions-acquisitions (OPA, PE), y compris les régulations sur titres de créances, restructurations, dans des secteurs divers.

Simon Associés conseille notamment les sociétés françaises et internationales, cotées et non cotées, dans le cadre de leurs opérations d'acquisition, de cession, de restructuration, de financement et dans le cadre de la mise en place de joint-ventures ou d'accords stratégiques en France et à l'international. Notre clientèle est composée d'entreprises de toutes tailles (de la start-up ou TPE/PME familiale aux groupes de sociétés cotées ou non), de dirigeants d'entreprises, de fonds d'investissement et de family offices français ou étrangers.

Les compétences de nos équipes couvrent l'ensemble des pratiques des fusions-acquisitions, du private equity, du droit boursier, du contentieux en droit des sociétés et des restructurations, dans tous secteurs d'activités.

Les équipes de Simon Associés sont régulièrement citées comme faisant partie des plus actives dans le domaine des fusions-acquisitions et du capital investissement.

Droit Pénal de l'Entreprise, Ethique, Conformité et Intelligence Economique

Le département Droit Pénal de l'Entreprise et Intelligence Économique répond au constat d'une présence de plus en plus affirmée du droit pénal dans la vie et l'écosystème des entreprises, dans ses relations internes comme avec ses partenaires étatiques, privés, ses fournisseurs ou salariés, notamment à travers la montée des dispositions répressives.

Le cabinet est en capacité de travailler sur toutes les questions juridiques nécessaires aux professionnels du risque, de l'audit ou de l'intelligence économique, internes ou externes, et utiles à la mise en place des mesures de protection de l'entreprise.

Financements, banque & financements structurés

Dès sa création, Simon Associés a mis l'accent sur le secteur bancaire et financier en conseillant très tôt des banques ou des emprunteurs. Ainsi, à l'époque de la crise immobilière des années 1990, Simon Associés a conseillé pendant plusieurs années une banque reconnue dédiée à ce secteur d'activité.

Le département Financements Structurés conseille des sociétés françaises et internationales, cotées et non cotées dans le cadre de leurs opérations de financement structuré, bancaire ou obligataire, en France et à l'international, des fonds d'investissement ou des institutions financières (banques, fonds de dette) dès la phase de la structuration de la dette, lors de la mise en place d'opérations de financement, de refinancements, lors de la renégociation de la documentation de financement existante (waivers, avenants, rééchelonnements...), lors de la mise en place des sûretés associées, sur les aspects financement d'opérations M&A, de capital investissement/LBO, d'opérations immobilières, d'opérations de retournement ou sur des financements de projet d'infrastructure (parkings, gestion de déchets, DSP/concession d'approvisionnement en eau potable, aéroport, bâtiments publics...) ou d'énergie renouvelable (solaire, éolien, hydro-électricité, réseaux de chaleur...).

Le département Financements Structurés travaille en étroite collaboration avec les autres pratiques du Cabinet (M&A, corporate, restructuring, immobilier, droit public, international, compliance/regulatory, assurances etc.) dans des secteurs variés.

Entreprises en difficulté, Retournement

Simon Associés a débuté son activité à l'époque de la crise immobilière des années 1990, accompagnant les entreprises en situation de sous-performance, en difficultés ou en retournement.

Plusieurs associés du département sont membres de l'ARE, de l'IFPPC et de Prévention et Retournement.

Simon Associés conseille les entreprises de tous secteurs, leurs dirigeants/ actionnaires, les établissements bancaires, les créanciers, les repreneurs et les mandataires judiciaires.

Il privilégie une approche pluridisciplinaire grâce aux liens étroits existants avec les autres départements experts du Cabinet (Corporate, Social, Contrats, Distribution, International, Contentieux...).

Image & Réputation

Parce que nous savons que votre réputation, qu'il s'agisse de la vôtre ou de celle de votre entreprise, est comme un château de cartes en ce qu'elle est le résultat ostensible d'un lent et long processus de construction qui peut malheureusement vaciller, voire s'écrouler en un rien de temps, nous avons à cœur de vous accompagner pour la préserver, la protéger, la valoriser.

Parce que nous savons que tous les risques inhérents à la vie des affaires et à la pratique de votre activité, que ce soit notamment sur le plan fiscal, social, environnemental, concurrentiel, juridique ou financier, engendrent, voire convergent vers, le risque « réputationnel », nous avons le réflexe quasi-pavlovien de constamment veiller à la défense de votre réputation dans notre monde hyper médiatisé, en particulier en raison de l'explosion récente du nombre d'outils numériques et d'expériences digitales de communication.

Parce que le cabinet Simon Associés est animé de la volonté farouche de constamment s'adapter en temps réel à l'évolution de vos contraintes et besoins, un département « Image & Réputation » a donc été créé, qui est spécialement consacré à la défense de votre réputation, que ce soit à titre principal ou accessoire.

Éviter la survenance de crises réputationnelles ou à l'inverse gérer celles qui déjà produisent leurs effets préjudiciables, tel est donc le double objectif du département « Image & Réputation » qui s'emploiera à défendre vos intérêts réputationnels et ce, le cas échéant, en parfaite synergie avec les autres pratiques de Simon Associés.

Immobilier, Construction & Urbanisme

Le département immobilier s'est développé avec l'accompagnement habituel de nos clients sur des projets complexes impliquant de maîtriser tous les aspects du cycle de l'immeuble dont notamment sa propriété, sa construction et sa gestion.

Les avocats du département interviennent dans ces domaines tant en conseil qu'en contentieux. Ayant une culture du résultat, une parfaite maîtrise des aspects financiers et institutionnels, l'équipe, innovante et pragmatique, sait proposer et mettre en place des solutions de sortie de crise adaptées aux besoins de ses clients.

Le Pôle Immobilier, Construction et Urbanisme accompagne tous les acteurs du secteur tant en conseil qu'en contentieux, dans leurs projets de développement ou d'investissement, en France et à l'étranger.

International

Avec un nombre d'investissements étrangers en forte progression, notamment dans les secteurs de l'innovation, de la recherche et du développement, mais aussi dans les activités de logistique et de production, outre la forte internationalisation des PME et ETI dans des secteurs plus traditionnels, Simon Associés a dédié depuis plusieurs années son Département International à l'accompagnement des clients français et étrangers du cabinet dans leurs projets transnationaux.

Le Département International développe ainsi une relation étroite avec ses clients afin de traiter leurs enjeux internationaux liés aux investissements, à la mise en œuvre de contrats, voire aux dossiers de contentieux multi-juridictionnels auxquels ils sont confrontés.

L'équipe peut intervenir dans tous les domaines du droit. Les langues parlées comprennent notamment l'anglais, le chinois, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais. Avec son Département International, Simon Associés apporte ainsi à ses clients une offre nouvelle à l'international par :

- sa capacité à répondre de manière innovante, réactive et globale à leurs besoins juridiques,
- sa connaissance des besoins et de nombreux secteurs d'activité,
- son souci d'assurer une qualité de prestation à un prix juste,
- son expérience des dossiers coordonnés avec ses confrères du réseau au niveau mondial.

Media, Sport & Entertainment

Notre département Media, Sport & Entertainment vise à accompagner tous les secteurs en lien avec la création, les industries culturelles, le spectacle et la communication. Ces secteurs recouvrent notamment l'audiovisuel, le cinéma, la musique, le spectacle vivant, la publicité, le jeu vidéo, le sport, les médias (presse, TV, radio, digital) ou l'édition.

Chez Simon Associés, notre force est que nos équipes pluridisciplinaires sont capables de répondre à toutes ces problématiques juridiques pointues, tout en comprenant la globalité de l'activité et de ses enjeux pour y répondre de la manière la plus intelligente et efficiente qu'un avocat puisse le faire.

Nos missions couvrent donc toutes les problématiques – à la fois dans la phase conseil que (pré)contentieuse – que ces acteurs pourront rencontrer. Et nous sommes capables d'agir dans un contexte franco-français ou international.

Numérique, Innovation & Data

L'équipe IP/IT dispose de plus de 10 ans d'expérience dans le secteur des technologies de l'information et propose une approche centrée sur le projet, pour fournir du conseil de qualité et accompagner les acteurs du numérique start ups dans leurs problématiques juridiques autour des projets de transformation digitale innovation et des problématiques de protection des données.

Une expertise adaptée à vos projets :

- Gestion de toutes les questions relatives à la donnée protection des données personnelles, open data, droit sui generis, etc.
- Projets d'intégration de systèmes d'information Distribution et Développement de Logiciels Base de Données et Protection de la Donnée Projets Big Data Problématiques e-commerce Transactions IT/IP, litiges et règlementation Transferts et licences IP.

Santé et Sciences de la vie

Le département droit de la santé et des sciences de la vie jouit d'une grande expérience dans le secteur de la santé et plus largement dans l'accompagnement des entreprises œuvrant dans le domaine des produits régulés.

L'équipe offre une expertise reconnue en matière de conseil dans le domaine des produits de santé (médicaments, DM/DMDIV, denrées alimentaires destinées à des fins médicales spéciales...).

Une équipe dédiée au droit de la santé et des sciences de la vie :

Intervenant tant en conseil qu'en contentieux, et de manière transverse avec les autres départements dans le cadre d'une approche multidisciplinaire.

Droit social, Ressources Humaines

L'équipe du département Droit social, Ressources Humaines accompagne les entreprises au plan social, collectif ou individuel, en conseil et en contentieux, devant toutes les juridictions et administrations.

Conseil :

- Contrats de travail et clauses complexes ;
- Assistance dans les rapports avec les institutions représentatives du personnel et les administrations concernées ;
- Acquisitions : audits sociaux, harmonisation des statuts collectifs ;
- Mécanismes de retraite ;
- Départ de dirigeants ;
- Plans d'intéressement, plans de participation ;
- Opérations de restructuration et de réorganisation ;
- Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE).

Contentieux :

- Assistance et représentation devant les Conseils de Prud'hommes et les Chambres Sociales des Cours d'Appel ;
- Contentieux de licenciements économiques individuels et collectifs ;
- Assistance et représentation devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale ;
- Assistance et représentation en matière d'interprétation d'accords collectifs ;
- Litiges liés à la désignation et au fonctionnement des institutions représentatives du personnel ;
- Droit pénal du travail.

Technique Contractuelle

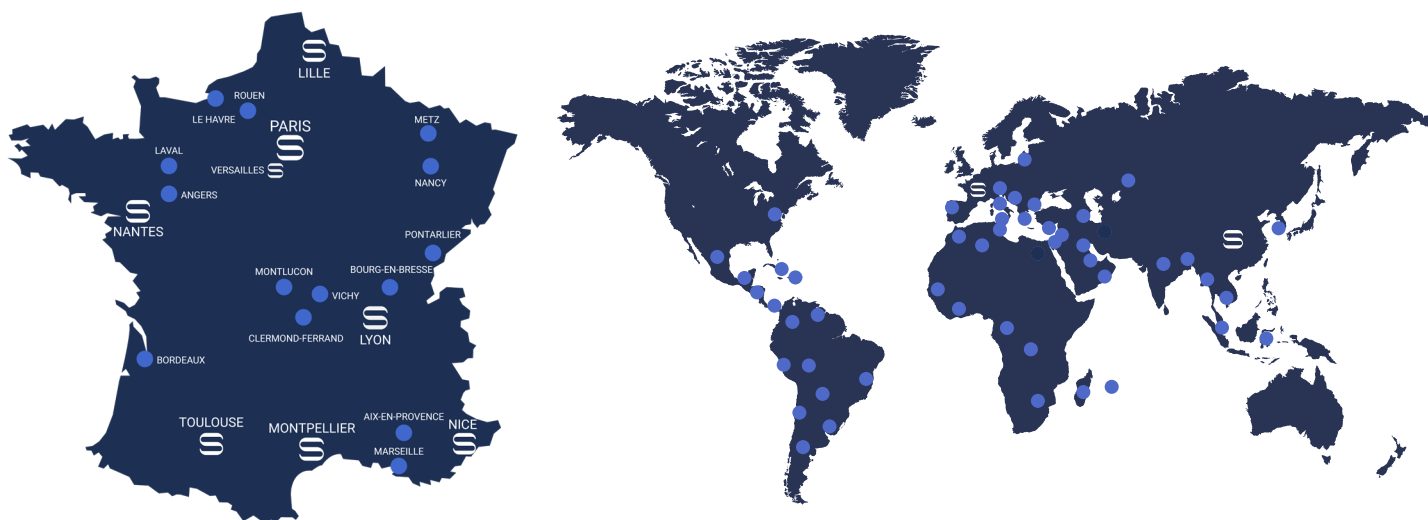
Depuis plusieurs années, Simon Associés a développé un savoir-faire en matière de contrats et dossiers complexes qui touchent des problématiques croisées entre différents domaines de compétences, des secteurs d'activités divers, plusieurs régions en France ou dans le Monde parfois.

Ces dossiers, souvent à enjeux significatifs, qui impliquent plusieurs associés du cabinet, des équipes élargies, parfois à l'international, l'apport de compétences extérieures (experts, conseils, etc.), nécessitent une approche particulière.

Notre approche dans ces dossiers complexe, comme d'une manière générale au sein du cabinet, se veut pragmatique et opérationnelle, proche de ceux qui nous font confiance.

Notre implantation

Au vu de notre expérience et de notre approche transversale des problématiques de nos clients, nous proposons l'appui des avocats du cabinet ou du Réseau Simon Avocats en région. Nos équipes s'appuient également sur un réseau de partenaires internationaux répartis dans 64 pays dans le monde.



RÉSEAU INTERNATIONAL

Relations d'affaires
dans 64 pays en
Amérique du Nord et
du Sud, Afrique, Asie,
Europe et Moyen Orient

RÉSEAU SIMON AVOCATS

11 cabinets d'affaires
22 villes en France
Réunissant plus de 130
avocats

SIMON ASSOCIÉS

80 avocats
8 bureaux intégrés
en France : Paris,
Montpellier, Lille, Lyon,
Nantes, Nice, Toulouse
et Versailles

Nos distinctions

Les distinctions ci-dessous ne sont pas exhaustives



PALMARÈS LE POINT / STATISTA

Notre cabinet s'est vu classé en 2024 parmi les meilleurs cabinets français dans 12 catégories.

Ce palmarès, pour lequel 19000 avocats et juristes d'entreprises ont été conviés à participer, distingue le travail de toutes les équipes Simon Associés, au service de ses clients et partenaires sans lesquels nous ne serions pas.



LE PALMARÈS DU DROIT

Simon Associés a été reconnu « Cabinet Innovant de l'Année 2024 » et « Cabinet de l'Année 2023 ». Le cabinet a aussi reçu le 1er Prix 2024 (trophée d'or) dans les catégories « Entreprises en Difficulté », « Distribution », « Concurrence » et « Droit de la Consommation », ainsi que le Trophée argent en « Transformation du Droit ».



LEGAL 500 EMEA ET PARIS

Ouvrage de référence pour des milliers de professionnels du droit des affaires, y compris de très nombreux juristes d'entreprises. The Legal 500 offre une analyse détaillée de 45 domaines d'expertise juridique différents.

Des rédacteurs expérimentés s'entretiennent chaque année avec des centaines d'avocats et interrogent des milliers de clients.



BEST LAWYERS

9 avocats du cabinet sont reconnus dans l'édition 2025 de The Best Lawyers France. Ce classement est établi sur la base d'évaluation par les pairs. Plus de 116,000 avocats de renom sont invités à voter dans le monde entier.



DÉCIDEURS MAGAZINE

Les équipes du cabinet sont mentionnées dans 44 classements de Décideurs Magazine.

Ils sont fondés sur une analyse proche du terrain, travaillée à l'aune de critères qualitatifs, spécialité par spécialité.

Ils sont un véritable recueil qualitatif des meilleurs conseils dans un domaine d'activité et/ou une spécialité précise.

SIMON

ASSOCIÉS

47 rue de Monceau – 75008 Paris

Tel. 01 53 96 20 00

contact@simonassocies.com

www.simonassocies.com

